

plein temps

Activité en direction des retraité-e-s

06.08.81.19.61

d.junker93420@gmail.com



N°85 septembre 2026

un communisme...

Le 40^e Congrès du PCF a constitué un formidable moment de construction collective. Avec « *Un communisme de conquêtes* », les communistes se sont donné une ambition à la hauteur de la période : ne pas seulement résister, mais renforcer le PCF et permettre au monde du travail de prendre le pouvoir sur les choix qui engagent sa vie et l'avenir du pays.

Politique de paix, travail libéré de la domination du capital, nouvelle République sociale et démocratique : cette boussole doit maintenant vivre au contact des salariés, de la jeunesse et des retraités, pour ouvrir de nouvelles conquêtes.

Face aux politiques et aux guerres impérialistes qui se poursuivent pour relancer l'accumulation du capital, nous sommes aux côtés de tous les peuples.

En France, les chiffres du chômage, 8,3% au second trimestre, les difficultés financières d'un nombre grandissant de ménages dont beaucoup ont dû se priver de vacances, montrent l'échec du pouvoir qui persiste malgré tout à vouloir faire payer les Français, par des coupes dans les politiques sociales.

Notre Plan « climat Empreinte 2050 »

On ne protégera ni le climat ni notre souveraineté en laissant les marchés décider de ce que nous produisons et des usines qui doivent vivre. La bataille pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique que nous portons avec notre Plan « climat Empreinte 2050 » est essentielle.

Il faut planifier, investir, développer les services publics, reprendre le contrôle de l'énergie et donner aux travailleurs de nouveaux pouvoirs.

Du 3 au 6 septembre, le vote sur le choix de notre candidat Fabien Roussel à l'élection présidentielle doit connaître une participation massive. Plus nous serons nombreux à décider, plus notre parti entrera avec force dans cette campagne pour reconstruire une espérance populaire, battre l'extrême droite et la droite et rendre la gauche majoritaire.



Une rentrée mobilisée

La Fête de l'Humanité, du 11 au 13 septembre, sera le grand rendez-vous populaire, culturel et politique de la rentrée, marqué par le discours de Fabien Roussel samedi 12 septembre à 17h30.

Diffusons partout le bon de soutien à la Fête dans nos villes et nos villages : sur les marchés,

dans les quartiers, aux portes des entreprises, auprès de nos proches.

Agissons aussi pour nourrir et amplifier les mobilisations qui interviendront dans les semaines qui viennent : de très nombreux rendez-vous sont d'ores et déjà annoncés.

Après ce 40^e congrès très motivant, il nous paraît important de développer toujours mieux et plus l'activité du PCF vers les retraités et personnes âgées.

Nous pensons qu'une réflexion et des expressions du PCF seront utiles très rapidement, concernant les retraites, l'autonomie, le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS 2027) particulièrement.

Daniel Junker

DANS CE NUMÉRO

- Sécurité sociale : faire autrement pages 2-3
- Des luttes : pour la Paix, pour la satisfaction des revendications page 4

de conquêtes

Les retraité.e.s sont très concerné.e.s par le devenir de notre Sécurité sociale. « notre Sécurité sociale », car elle nous appartient : elle est un trait d'union entre générations et un symbole de solidarité nationale.

La Sécurité sociale est un engagement pris par la Nation en 1945 pour mettre fin à un système d'assurances sociales inégalitaires et fondé sur la capitalisation.

Le patronat, qui n'a jamais accepté sa création, cherche aujourd'hui à la démanteler, avec l'appui de la droite et de l'extrême droite.

Une avancée sociale insupportable pour le patronat

Ces adversaires de la Sécurité sociale mènent campagne pour convaincre qu'elle ne serait plus capable de répondre aux besoins de santé et de retraite des ayants-droits. Selon eux, le système serait trop endetté. La dette serait insurmontable, et il faudrait faire des économies sur l'ensemble des soins et sur le niveau des retraites.

En réalité, ils veulent détruire le système par répartition et solidaire, qu'ils jugent incapable de

répondre aux règles qu'ils ont eux-mêmes édictées. Ce sont ces règles qui créent artificiellement la dette.

Ceux qui tiennent ce discours veulent récupérer les sommes considérables que les salarié.e.s versent chaque mois à partir de leur feuille de paie, pour orienter cet argent vers la finance et les placements assurantiels. (*Recette du budget 2026 sécurité sociale : 664 milliards d'euros dont 49.7% en cotisations sociales, 39,5% en impôts et taxes affectées dont 25% de CSG, 10,8% de transfert et autres recettes.*)

La part des cotisations sociales est de plus en plus rognée pour faire place à l'impôt et particulièrement la CSG dont les taux ne cessent d'augmenter. Seul.e.s les salarié.e.s et les retraité-es payent cette CSG.

Que mettre à la place ?

Ils répondent par exemple : par la retraite à points et par des fonds de pension capitalisables et individuels (chacun pour soi, et Dieu pour tous) afin de verser le moins de retraites possible en raccourcissant la durée des droits. Tout le contraire de la solidarité intergénérationnelle et du principe de répartition pour toutes et tous. C'est une rupture du pacte social instauré à la Libération par Ambroise Croizat, ministre communiste du Travail et fondateur de la Sécurité sociale qui prévoyait à terme le 100% et un autre rôle pour la mutualité notamment en matière de prévention.

La dette, ce sont le pouvoir et le patronat qui l'ont créée (80% de la dette provient des allègements de cotisations sociales depuis 2017). Ils ont réalisé un détournement financier en exonérant les entreprises de payer leur cotisation proportionnelle aux salaires, alors que les salarié.e.s cotisent durant toute leur vie professionnelle, et même en retraite via la CSG.

Un enjeu politique majeur

Les conséquences sont graves, et le seront encore davantage si demain un gouvernement composé de la droite et de l'extrême droite arrive au pouvoir. Cela sera un enjeu majeur lors de l'élection présidentielle.

Ce sont bien les exonérations et la dégradation de l'emploi qui ont creusé ce qu'ils appellent « le



trou de la Sécurité sociale ». Observez comment, depuis plusieurs décennies, ces détournements au profit du capital ont atterri dans un recoin bien connu : celui des profits records, visibles dans l'enrichissement intolérable des milliardaires.

Le gouvernement et le patronat ajoutent que c'est la faute des retraité.e.s, trop nombreux par rapport aux salarié.e.s, qui « plombent » les comptes. Cet argument ne tient pas. Le rapport salarié.e.s/retraité.e.s s'est modifié avec les nouvelles technologies et l'organisation du travail, qui ont accru la productivité. Le patronat a capté cette richesse nouvelle au lieu de la redistribuer à celles et ceux qui l'ont créée.

Il faut aussi prendre en compte les gains de productivité, qui aurait dû revenir en grande partie aux salarié.e.s.

Une gestion démocratique

Lors de la création de la Sécurité sociale en 1945, l'Assemblée nationale a choisi la cotisation,

contrairement au système étatique anglais, qui s'est finalement effondré avec le retour des fonds de pension. La cotisation était donc l'affaire des salarié.e.s et des entreprises. Il était prévu de la revaloriser en fonction du redressement du pays, avec l'idée que la reconstruction devait bénéficier aux salarié.e.s et permettre la généralisation de la Sécurité sociale à toute la population.

Les conseils d'administration, composés de salarié-es élus sur listes syndicales, avaient la majorité des sièges. Ils pouvaient donc faire évoluer la cotisation en fonction du développement économique et social – ce qui fut possible jusqu'au retour du général de Gaulle en 1958.

En 1967, de Gaulle par ordonnances a supprimé l'élection des conseils d'administration gérés par les salarié.e.s. Un système dit « paritaire » a été instauré, où les patrons disposaient de la moitié des sièges, auxquels s'ajoutaient des « personnalités qualifiées », formant une majorité réactionnaire chargée de remettre en cause les engagements de la Libération.

Ainsi, le patronat a pu, avec les gouvernements successifs, organiser les déficits et accumuler la dette, pour affirmer aujourd'hui que le système serait devenu incontrôlable.

La Sécurité sociale bénéficie toujours de la confiance du monde du travail, comme le montrent nombre d'enquêtes, y compris récemment, malgré la volonté de Macron de modifier le système en y ajoutant la retraite à points – une véritable arnaque (1) – et une dose de capitalisation via les fonds de pension (2).

Reprendre la main

Nous proposons que les salarié.e.s reprennent la main, et que les entreprises paient des cotisations plus élevées, au lieu de les redistribuer aux actionnaires qui placent l'argent détourné dans des fonds de pension et dans les paradis fiscaux.

Combattez les oiseaux de mauvais augure qui remettent en cause vos droits. Intervenez avec les communistes pour empêcher la destruction d'un système qui a satisfait de nombreuses générations.

Bernard Lamirand

1. Retraites à points ARRCO -AGIRC

Les régimes complémentaires de retraites ARRCO-AGIRC attribuent des points en fonction des cotisations versées tout au long de la carrière, qui viennent se rajouter à la retraite de base de la Sécurité sociale ; il y a deux valeurs : une valeur d'achat de points et une valeur de points servies en retraite. La valeur d'achat est chaque année revalorisée et augmentée plus qu'il ne faut selon des accords, ce qui donne l'acquisition de points en moins et une valeur de service où le point lui est plus ou moins revalorisé selon le coût de la vie et peut-être gelé sur une période longue et même subi un recul selon les accords Arrco-Agirc. Pour 2026 le patronat s'est refusé à revaloriser les retraites ce qui produit une perte du pouvoir d'achat importante.

2. Capitalisation et fonds de pension

La retraite par capitalisation est un système où sont accumulées des économies constituant une rente versée au moment de la retraite. Ce sont des fonds risqués en fonction de la situation économique et financière. Ces fonds sont en plus inégalitaires car un grand nombre de salarié.e.s ne peuvent l'approvisionner notamment les bas salaires : ce système a fait faillite pendant l'occupation de la France par le régime de Vichy qui le contrôlait.

pour la Paix, pour la satisfaction des revendications

Le 21 septembre 2026, journée mondiale pour la Paix, constitue un rendez-vous essentiel dans le combat pour un changement de société. De tout temps, la guerre a servi les intérêts des « puissants » au détriment des populations. Aujourd'hui, partout dans le monde, les conflits armés font rage, tuant des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes, créant le chaos, la peur, la violence extrême, bafouant les droits sociaux, le droit international, passant outre toutes les directives de l'ONU.

L'économie de guerre devient un champ privilégié pour grossir la fortune des actionnaires et des multinationales, pour éradiquer les droits sociaux, les conquies, les syndicats, et toute velléité d'émancipation des peuples.

Que ce soit ici ou ailleurs, l'impact se ressent, en priorité sur les peuples attaqués mais aussi sur ceux « en paix ». Le budget militaire de 57 milliards € en France, c'est de l'argent volé aux services publics, à la santé, à l'éducation et à la culture. C'est un choix politique inacceptable que font gouvernement et patronat, avec comme véhicule les idées d'extrême droite. Le combat pour la paix est essentiel pour la satisfaction des revendications.

Le 14 octobre, journée de luttes et de manifestations pour les retraites complémentaires. Ce 14 octobre, le conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO débattrait de l'augmentation des pensions concernant près de 14 millions de retraité.es et les cotisations de 23 millions de salarié.es.

Il est hors de question d'en rester à une année « blanche » pour 2026, alors que le système sera excédentaire de plus de 200 milliards € en 2025. Exigeons une autre gestion des fonds AGIRC-ARRCO en participant aux manifestations à Paris et dans les départements, en signant massivement la carte pétition de l'UCR CGT.

Le 19 novembre, à Paris, participons à la manifestation nationale des retraité.es. Après avoir affaibli considérablement notre système de santé, avec un objectif national de dépenses de l'assurance maladie



(ONDAM) à nouveau nettement sous-estimé, le gouvernement entendait poursuivre son travail de sape par 2 décrets mortifères concernant le reste à charge des malades. Des médicaments qui n'apportent qu'un « bénéfice thérapeutique faible » devaient être moins remboursés et surtout le plafond annuel des franchises devait être doublé pour atteindre 200 €. Fort heureusement la mobilisation citoyenne a contraint le gouvernement à revenir sur ces décrets.

Pour autant, alors que s'élabore, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2027, la manifestation nationale du 19 novembre à Paris portera de fortes revendications : l'augmentation des pensions, la sécurité sociale intégrale, le maintien et le développement des services publics de proximité, la défense de notre système de santé.

La logique du capitalisme financiarisé est incompatible avec la réponse aux besoins sociaux. C'est une bataille nationale urgente qu'il faut entreprendre pour dénoncer le détricotage de notre système de protection sociale, et faire monter la mobilisation pour défendre et développer les principes solidaires de la sécurité sociale avec des financements à la hauteur des besoins.

Il n'est pas supportable de laisser ce gouvernement, dire que le pays n'a pas les moyens d'augmenter les recettes de la sécurité sociale quand l'un des premiers budgets de l'État (plus de 230 milliards €) est consacré aux entreprises en toute opacité, sans exigence de la moindre contrepartie et que les actionnaires du CAC 40 s'enrichissent comme jamais !

Daniel Blache

NOUS VOUS APPELONS À PARTICIPER :

- Le 21 septembre 2026, journée mondiale pour la Paix
- Le 14 octobre, journée de luttes et de manifestations pour les retraites complémentaires
- le 19 novembre, à Paris, manifestation nationale des retraité.es

Nom, prénom

Adresse

Mail

signature

Pour recevoir *Plein Temps* à l'adresse ci-dessus

je verse..... euros

Découper et adresser à :
 PCF/Collectif Activité en direction des retraité-es
 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

pour recevoir *Plein Temps* par la poste

Édition trimestrielle, *Plein Temps* est élaboré par le collectif *Activité en direction des retraité-es* du PCF. Il est transmis via internet.

Toutefois, nombre de **lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas**, souhaitent recevoir un exemplaire papier chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (*bulletin ci-contre*) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an.

Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.